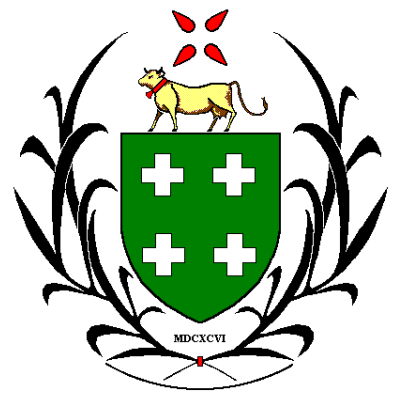




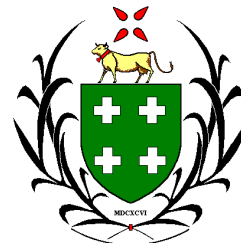
Octobre 2025



Image de Stefan Schwehofer

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION

COMMUNE DE FRANCON



INFORMATIONS MAIRIE

SECRETARIAT

Le secrétariat sera fermé le jeudi 20 novembre, puis du 27 novembre au 4 décembre 2025.

Nous restons joignables :

- par messagerie électronique : accueil@mairie-francon31.fr
- ou par téléphone, au 06.71.71.59.44., uniquement en cas d'urgence.

JOURNEE d'actions solidaires et citoyennes

Cette année la « journée solidarité » aura lieu **le samedi 18 octobre**. On vous donne rendez-vous à la salle des fêtes à partir de 8h30, pour un début de travail collectif à 9h00. Nous vous proposons ensuite de manger tous ensemble à midi autour d'un repas partagé.

ETAT CIVIL

Naissance : Roxanne ALBOUY

Mariage : Amandine HOFFMANN et Damien MORETTO

Décès : Kalvin BROLH

DEVIATION DU VILLAGE

A l'occasion de la fête locale, une déviation du village de Francon sera mise en place, comme tous les ans, du **mercredi 22 octobre 2025 à 8 h au lundi 27 octobre 2025 à 12 h**.

RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement citoyen est **obligatoire**.

Il doit se faire à la mairie de votre domicile entre 16 et 18 ans.

Une attestation de recensement vous sera remise

Ce recensement vous permettra de vous inscrire aux examens et concours, mais également d'être automatiquement inscrit sur la liste électorale de la commune.

Bientôt 16 ans ? pensez au

RECENSEMENT

à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

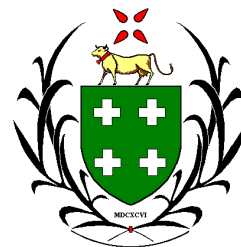
* Elle est délivrée sur présentation de :
- la carte nationale d'identité
- le livret de Famille
- un justificatif de domicile

* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :
s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

www.mairie-francon31.fr

Téléphone : 05.61.98.87.65.

Mail : accueil@mairie-francon31.fr



FINANCES COMMUNALES

1/ VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DE L'ANNEE 2024

1-1 DU BUDGET COMMUNAL

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		16785.23		184771.26		201556.49
Opérations exercice	100721.68	63737.70	128901.80	143445.51	229623.48	207183.21
Total	100721.68	80522.93	128901.80	328216.77	229623.48	408739.70
Résultat de clôture	20198.75			199314.97		179116.22
Restes à réaliser	35752.69	1269.13			35752.69	1269.13
Total cumulé	55951.44	1269.13	0	199314.97	35752.69	180385.35
Résultat définitif	54682.31		0	199314.97		144632.66

1-2 BUDGET ANNEXE « PHOTOVOLTAÏQUE FRANCON »

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0	2489.21	0	193.53	0	2682.74
Opérations exercice	930.95	945.00	1975.31	2758.61	2906.26	3703.61
Total	930.95	3434.21	1975.31	2952.14	2906.26	6386.35
Résultat de clôture		2503.26		976.83		3480.09
Restes à réaliser	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total cumulé		2503.26		976.83		3480.09
Résultat définitif		2503.26		976.83		3480.09

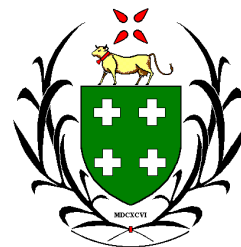
2/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Le budget communal s'équilibre en dépenses comme en recettes à 454 089.36 €.

- Pour la section de fonctionnement à 292 698.79 €
- Pour la section d'investissement à 161 390.57 €

Le budget annexe « Photovoltaïque Francon » s'équilibre en dépenses comme en recettes à 7041.08 €.

- Pour la section de fonctionnement à 3592.82 €
- Pour la section d'investissement à 3448.26 €



FINANCES COMMUNALES

3/ LES TAUX COMMUNAUX 2025

En 2025, il a été décidé :

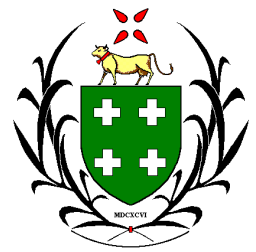
- de maintenir le taux de 2024 pour la taxe foncière non bâtie
- d'augmenter le taux des autres taxes

	Taxe foncière sur les propriétés bâties	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	Taxe d'habitation sur les résidences secondaires
Taux 2023	30.47 %	77.27 %	8.38 %
Taux 2024	30.77 %	77.27 %	9.20 %
Taux 2025	31.08 %	77.27 %	9.93 %

LES TRAVAUX REALISES :

- **A l'école :**
 - Réfection du sol de la BCD (*bibliothèque*) suite à un dégât des eaux, pris en charge en partie par l'assurance.
 - Remplacement d'une armoire, gazinière, micro-ondes à la cantine, subventionnés par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.
- **A la mairie :**
 - Travaux de rénovation énergétique, subventionnés par l'Etat au titre du Fonds Verts, de la Région Occitanie
- **Salle des fêtes :**
 - Courant octobre, fermeture de l'appentis avec l'installation d'une porte sectionnelle côté Ouest et le remplacement des bâches côté sud, subventionnés par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et la Communauté de Communes Cœur de Garonne.
- **Au village :**
 - Signalétique verticale et horizontale
 - Nettoyage des chenaux de l'église et de la mairie par les services techniques de la Communauté de Communes Cœur de Garonne.

La réfection de la toiture de l'école a été validée. Les travaux seront effectués sur une période de vacances scolaires.



RPI Alan – Francon - Terrebasse

ECOLE DE FRANCON

Nous sommes les 16 élèves de l'école de FRANCON, 10 filles pour 6 garçons, et uniquement des CM1 et CM2, c'est très agréable d'être peu nombreux car l'école est petite.

Mais nous apportons des améliorations à son aménagement cette année, avec des coins plus agréables (local extérieur, BCD, coin lecture/informatique/jeu en classe).

Cette année, nous travaillons sur le thème des **Super-Héros**, en littérature, en art (textes, BD)...

Nos responsabilités de classe sont assimilées également à des missions héroïques, comme notre fonctionnement général de classe.

Mais c'est quoi un super héros ? C'est une personne ordinaire qui vient en aide à ceux qui en ont besoin, qui fait le bien et fait régner la justice : c'est à la portée de tous et nous allons faire de notre mieux pour assumer cette mission !

- Un super-héros se doit de cultiver son patrimoine : nous avons célébré les journées du patrimoine le vendredi 19 septembre via un jeu des 7 familles martraises, qui nous a conduit dans les rues de la ville où nous avons observé l'église, les colombages, le donjon, Angonia...
- Un super-héros se doit d'être un bon médiateur : nous allons élire des délégués le vendredi 10 octobre, en même temps que les parents délégués. Pour cela, les candidats nous présentent leurs projets pour l'année et nous votons pour celui qui nous inspire davantage. Nous comptons sur eux pour que notre équipe soit efficace en toutes circonstances !
- Un super-héros se doit d'être en forme... C'est une année sportive qui nous attend avec notamment les sports de glisse : patins/rollers, patins à glace, ski, vélo, natation, surf ? En parallèle, nous travaillons les autres domaines comme l'athlétisme (nous participons au trail du Fousseret le 16 octobre 2025), les sports collectifs, l'expression du corps. Chaque fin de journée, les responsables « sport » mènent les étirements et c'est parti pour l'exercice...
- Un super-héros se doit d'être attentif envers son milieu environnant : nous allons travailler avec des scientifiques en sciences participatives et faire des relevés

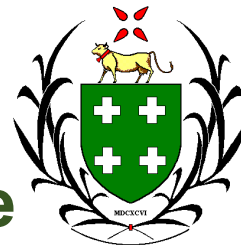
RPI Alan – Francon - Terrebasse

autour du thème des oiseaux dans la cour d'école. Avec d'autres écoles, cela va permettre de récolter des données précieuses et d'émettre des conclusions, prendre des décisions cohérentes avec nos observations...

- Un super-héros se doit de porter secours à tout le monde : après la montagne l'an dernier, nous souhaiterions découvrir d'autres horizons (pourquoi pas l'océan et le surf ?). Nous remercions les habitants pour leur grande générosité de l'an dernier lors de la fête locale et de nos passages en porte-à-porte. Cette année, nous vous laissons vous reposer un peu à domicile mais nous serons présents le samedi de la fête à partir de 16 heures pour vendre des gourmandises et financer notre prochaine mission au mois de juin-juillet... Merci d'avance pour le soutien que vous pourrez nous porter !

On garde le reste encore secret, mais cette année promet, accrochez vos ceintures, ça va décoiffer...





RPI Alan – Francon - Terrebasse

INSCRIPTION DANS LES ECOLES DU RPI



Pour toute première inscription dans l'une des écoles du RPI Alan-Francon-Terrebasse, l'inscription est à réaliser dans la mairie de domicile.

En septembre 2026, ce sont les enfants nés en 2023 qui rentreront en petite section de maternelle (PS).

Pour l'année scolaire 2025-2026, au vu des effectifs, il n'y aura pas d'entrée en cours d'année de TPS (Toute Petite Section) pour les enfants ayant 3 ans révolu entre janvier et juin 2026.

Les parents des futurs écoliers franconais sont invités à venir faire les démarches en mairie **avant fin janvier 2026**.

LES ASSOCIATIONS



L'association des parents d'élèves du RPI Alan-Francon-Terrebasse (A.P.E.A.F.T) est une association de parents d'élèves bénévoles impliqués dans la vie des 3 écoles pour soutenir les projets pédagogiques en lien avec l'équipe enseignante.

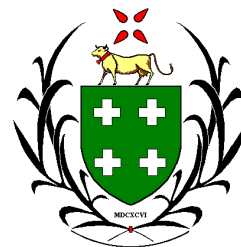
Une nouvelle année commence et donc une nouvelle équipe de parents qui repart pour la survie de l'APEAFT.

Nous avons besoin des parents pour échanger, créer, construire, renouveler les actions. Et nous croyons beaucoup en l'apport d'idées nouvelles ! Nous avons besoin également de vous tous pour faire vivre ces actions.

Cette année nous vous proposerons une vente calendriers avec photo de classe, des chocolats de Noël, des objets personnalisés mais aussi un loto et notre 20ème édition du marché artisanal et kermesse. Et bien d'autres encore.

Pour nous contacter : apeaft@outlook.fr

Retrouvez-nous sur la page facebook : Association des parents d'élèves Alan Francon Terrebasse



LES ASSOCIATIONS

LE COMITE DES FÊTES

Bonjour à tous,

Cette année les aubades se dérouleront le week-end du 18 et 19 octobre. Les aubades consistent en une déambulation en tracteur du comité dans le village pour venir échanger avec vous. Nous vous présenterons alors la fête du village qui aura lieu le week-end qui suit en discutant autour d'un verre de punch (ou autre) !



La Fête à Francon aura donc lieu les 24, 25 et 26 octobre ! Vous trouverez sur la page qui suit son programme. On revient donc sur le week-end du milieu des vacances scolaires et du changement d'heure ! Le goûter d'Halloween sera le vendredi après-midi, les jeux gonflables le dimanche après-midi et les manèges habituels seront sur la place du village durant les 3 jours. Pour les repas, nous vous proposons : blanquette le vendredi et le retour de l'aligot-saucisse pour le samedi. N'hésitez pas à vous inscrire assez tôt, nous ne pouvons pas dépasser un certain nombre de personnes pour chaque repas et nous devons refuser des inscriptions chaque année.

Concernant l'association, l'assemblée générale a eu lieu en juillet et a élu :

Président : Denis Albouy	Vice-Président : Brice Laugier
Trésorier : Clément Albouy	Trésorier adjoint : Pierre Brunet
Secrétaire : Mélanie Laporte	Secrétaire adjoint : Lucas Champagne

Je veux saluer chaque membre du comité des fêtes pour l'investissement dans l'association et dans la vie du village. Je tiens aussi à remercier la génération de jeunes qui nous accompagne depuis les dernières aubades et la dernière fête pour leur participation et leur bonne humeur, nous avons hâte de vous retrouver cette année aussi ! Merci aussi à leurs parents de leur permettre de s'impliquer dans la vie du village ainsi que de passer des moments festifs.



Nous avons hâte de vous retrouver lors de ces deux beaux week-ends d'octobre !

Le président, Denis Albouy

FRANCON

Vendredi 24 Octobre 2025

14h30 : Concours de pétanque en amical (doublette en 4 parties)

16h00 : Goûter d'Halloween pour les enfants



20h00 : Apéritif + Repas d'ouverture de la fête :

Blanquette de veau – Dessert – Vin – Café

Prix : 15€ pour les adultes, 8€ pour les enfants de moins de 12ans. Merci de vous inscrire avant le lundi 20/10 par téléphone au 05.61.98.65.22 ou par mail à comite.francon@gmail.com.
N'oubliez pas vos couverts ! **Nombre de places limité !** (Limité à 150 personnes)

22h30 : Soirée animée par Tournée Générale
(Anciennement Fréros de la Peña)

Suivi du podium du comité des Fêtes de Francon

Samedi 25 Octobre 2025

12h00 : Apéritif offert par le Comité des Fêtes

14h30 : Concours de pétanque en amical (doublette en 4 parties)

16h00 : Vente de gâteaux au profit de l'école de Francon



20h00 : Repas de la fête :

Entrée – Aligot-Saucisse – Dessert – Vin – Café

Prix : 16€ pour les adultes, 8€ pour les enfants de moins de 12ans, Merci de vous inscrire avant le lundi 20/10 par téléphone 05.61.98.65.22 ou par mail à comite.francon@gmail.com.
N'oubliez pas vos couverts ! **Nombre de places limité !** (Limité à 180 personnes)

23h00 : Feu d'artifice

23h30 : Soirée animée par « Freddy Jee »

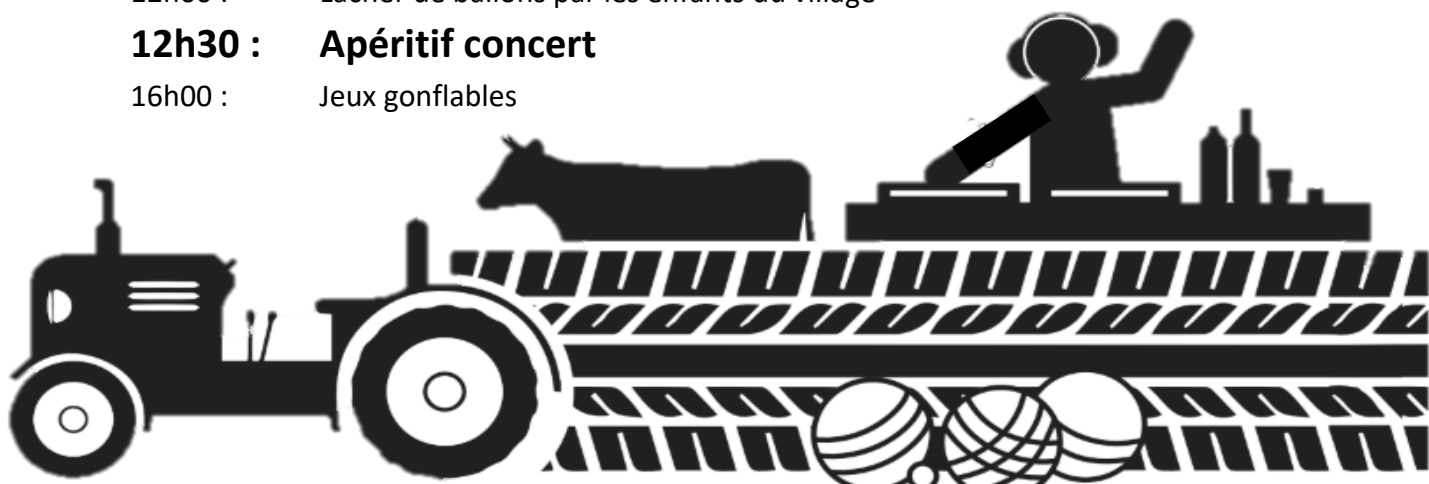
Dimanche 26 Octobre 2025

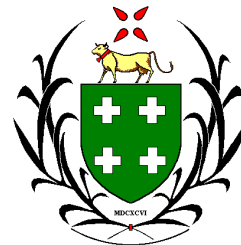
10h30 : Messe – Dépôt de gerbe au Monument aux Morts

12h00 : Lâcher de ballons par les enfants du village

12h30 : Apéritif concert

16h00 : Jeux gonflables





LES ASSOCIATIONS

Association Coteaux de la Louge au Bernès



Association de valorisation et préservation du patrimoine naturel de Francon et ses alentours

Mairie de Francon

51, route du Fousseret - 31420 Francon

Tél. : 07 82 39 00 12

Courriel : coteaux.lougebernes@gmail.com

L'association « Coteaux de la Louge au Bernès » est fière de vous faire part de son activité dans plusieurs **projets de plantations de haies champêtres l'hiver dernier**.

- **Plantation d'une haie à Lussan-Adeilhac** chez Baptiste et Nassima,
- **Paillage de haies existantes et préparation de prochaines plantations à Francon** chez Florence,
- **Participation à une opération de restauration des berges de la Louge à Terrebasse**, comprenant un chantier plantation du SMGALT (Syndicat Mixte Garonne Aussonnelle Louge Touch)
(<https://www.petiterepublique.com/2025/07/24/terrebasse-francon-le-sm-galt-et-les-ecoliers-sur-les-rives-de-la-louge/>).

Dans nos paysages ruraux, la haie occupe une place précieuse, multi-services ! Elle contribue à la biodiversité en offrant gîte et couvert aux oiseaux, insectes, petits mammifères... Elle joue un rôle de protection des sols contre l'érosion, régule le ruissellement de l'eau et améliore la qualité de l'air en captant poussières et polluants. En période de sécheresse ou de forte chaleur, la haie apporte de l'ombre et crée un microclimat favorable aux cultures. Enfin, elle participe à la beauté et à l'identité de nos campagnes en structurant le paysage.

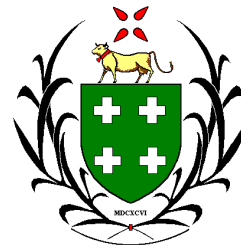
Planter une haie, c'est un petit geste très simple qui profite à tous : à la nature, aux habitants et aux générations futures !

Pour une plantation durable et bénéfique, mieux vaut choisir des essences locales adaptées : aubépine, prunellier, cornouiller, érable champêtre, chêne blanc, viorne lantane... Variées et rustiques, elles favorisent la biodiversité et demandent peu d'entretien.

L'association agit également contre les espèces invasives (frelons asiatiques) et favorise la diffusion d'informations sur l'environnement à destination du grand public (intervention dans les écoles, organisation de conférences scientifiques).

N'hésitez pas à nous contacter et planter avec nous en famille et entre amis. A très bientôt.





LES ASSOCIATIONS

L'ASLF

L'Association Sports et Loisirs de Francon vous fait part de ses activités :

Réalisées

- Soirée jeux à la petite salle de la mairie, le dernier vendredi du mois, janvier, février, mars : une dizaine de personnes se sont retrouvées pour jouer à la belote, tarot, crapette, et découvrir d'autres jeux.
- Soirée « Choucroute », le 1^{er} février,
- Loto le 15 mars,
- Sorties marche, 2 fois par semaine sur Francon et alentours,
- Randonnée jusqu'à Riolas et repas bien mérité « Chez Jeanne », le 6 avril,
- Journée « Pêche » au bord de la Louge, le 22 juin. De jeunes pêcheurs ont fait de belles prises. Le temps était de la partie et la journée fut conviviale.
- Sortie à Nasbinals en Lozère, une trentaine de participants ont découvert, ou redécouvert pour certains, ce beau coin, avec une halte à Bozouls.

En projet pour cette fin d'année et 2026 :

- Organisation du Téléthon le 6 décembre,
- Soirée « Choucroute » le 31 janvier,
- Loto le 14 février,
- Soirée jeux, le dernier vendredi de chaque mois, à 20h30 à la petite salle de la mairie, la 1^{ère} sera le 28 novembre,
- Sorties marches en semaine,
- Projet voyage à définir.

Après de multiples entraînements auprès de Michelle, qui organise en semaine marches et randonnées, plusieurs membres de l'association ont participé, le 27 septembre à diverses courses sur Millau :

Sur les 23 kilomètres : Marie-Josée, Evelyne, Martine, Marie (entre 3h et 4h)

Sur le marathon : Gilles et 2 membres du Comité des Fêtes, Denis et Emilie (entre 4h30 et 8h)

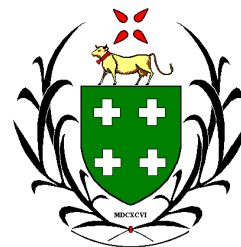
Sur les 100 kilomètres : Didier, William et Jean-Pierre (entre 14h et 16h).

Nous tenons à les féliciter. Avaient fait le déplacement pour les encourager, Jacques, Marie-Andrée, Julie, Antoine et Maryse.

Clément et Georges-Pierre accompagnaient à vélo.

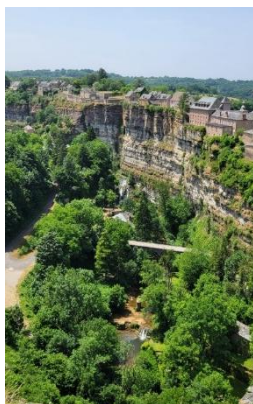
Toujours à Millau, mais le 18 octobre, un membre du Comité des Fêtes, Bastien participera à la course des Templiers. Nous lui souhaitons bonne chance.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou avez des idées, contactez-nous au 06.43.52.74.72.



LES ASSOCIATIONS

Sortie en Lozère – 14 et 15 juin



Trou de Bozouls



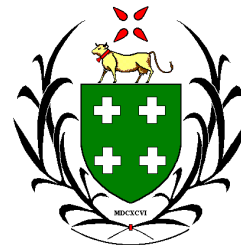
Un bon aligot pour clôturer la sortie

Journée « Pêche » - 22 juin 2025



Une belle journée organisée par Elvire, Eric et Alain, qui s'est prolongée par un repas au bord de la Louge.





LA VIE DE QUARTIER

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Comment ? Tout simplement en partageant de bons moments avec ses voisins comme ici et là dans le village :

Au **quartier des Bencassès**, sous une journée ensoleillée



Au **quartier Pirollobordo**, un soir de finale de TOP 14



ACTUALITES COMMUNALES

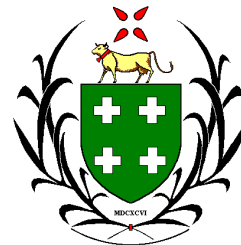
PERSONNEL COMMUNAL

Mme Myriam BOUILLON recrutée en 2023, pour assurer l'entretien sanitaire des bâtiments communaux, l'accompagnement dans le bus scolaire des enfants de maternelle et la surveillance à l'école pendant la pause méridienne, a été renouvelée dans ses fonctions.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Suite au recensement de début d'année, la population de Francon est de 226 habitants répartis sur 114 habitations.





ACTUALITES COMMUNALES

FIBRE OPTIQUE

Le déploiement de la fibre se poursuit à partir de cet autonome (octobre et novembre) sur la partie EST de la commune avec une éligibilité prévue début 2026.

Les autorisations d'intervention pour l'implantation ou le remplacement de poteaux ont été délivrées par les autorités compétentes.

Deux éléments techniques discutés et validés dans le projet du déploiement :

- Optimisation de l'utilisation des poteaux existants (Enedis et Orange)
- Un seul câble traversera Francon, seule sa section pourra varier, mais cette différence ne sera pas visible depuis le sol.

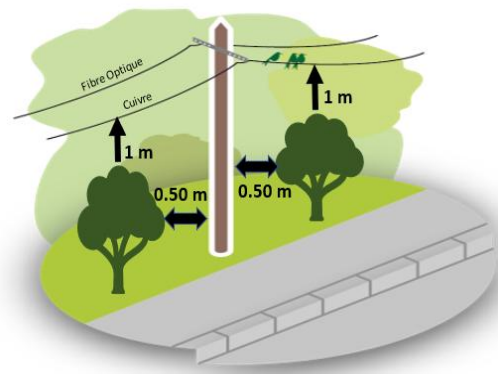
ELAGAGE

Les poteaux et les lignes aériennes de télécommunication doivent être dégagées de toute végétation :

Au minimum 1m au-dessus du sommet et 50 cm sur le côté.

L'entreprise PCE Service, en charge du déploiement de la fibre sur la commune et Fibre 31, nous ont alerté sur la nécessité d'ébrancher la végétation avant qu'ils interviennent pour tirer le câble.

Nous vous rappelons que l'entretien des plantations en bordure de routes concerne les propriétaires des parcelles attenantes (*article L51 du Code des postes et des communications électroniques*).

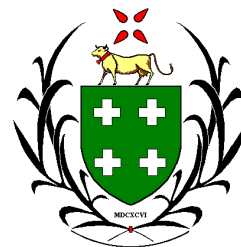


Afin de pouvoir accéder au réseau et dans un souci de sécurité, les propriétaires sont donc invités à bien vouloir élaguer les plantations, en coupant les branches empiétant ou surplombant le domaine public, afin de respecter les distances minimum (*cf. schéma ci-contre*), autour des lignes de télécommunications.

Au niveau de la RD8 (route du Fousseret) et de la RD75 (route de Terrebasse), l'emplacement des futurs poteaux est actuellement matérialisé par de petits piquets en bois.

Afin de connaître l'avancée du déploiement, vous pouvez vous rendre sur le site **Fibre 31** : <https://www.fibre31.fr/mon-raccordement/>

Nous ne pouvons que vous mettre en garde contre le démarchage abusif lorsque le déploiement sera effectif.



ACTUALITES COMMUNALES

URBANISME

SCoT – **Enquête publique**



Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document qui permet d'organiser l'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années. Il concerne toutes les communes du PETR Sud Toulousain et entre en période de consultation citoyenne !

👉 **Enquête publique du 15 septembre au 22 octobre 2025.**

C'est un moment clé et ultime de la concertation : chacun peut prendre connaissance du projet et s'exprimer sur l'avenir du territoire.

👉 Pas besoin d'être expert pour participer! Associations, habitants, citoyens, travailleurs, élus locaux... toutes les remarques comptent. Et parfois, elles changent les choses.

L'enquête publique se déroulera du lundi 15 septembre 2025 à 9h00 au mercredi 22 octobre 2025 à 17h00.

La révision du SCoT concerne l'ensemble du périmètre du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Pays Sud Toulousain comprenant 99 communes et les 3 communautés de communes suivantes : Communautés des Communes du Volvestre, Communautés des Communes Cœur de Garonne, Communautés des Communes du Bassin Auterivain Haut-Garonnais.

Le SCoT est un document d'urbanisme et de planification qui fixe à l'horizon 2045 les orientations générales d'aménagement notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacement, de développement commercial et économique et de préservation de l'environnement dans un objectif de maîtrise de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers

CONSULTATION DU DOSSIER ET PARTICIPATION

Consultation du dossier en version papier disponible durant l'enquête dans les mairies : Auterive, Cazères, Carbonne, Rieumes et au siège du PETR et sur le site <https://payssudtoulousain.fr/le-documents-dobjectifs-et-dorientations-du-scot-en-revision/>

Toutes les informations : le dossier, les modalités de consultation et les dates de permanence de la commission d'enquête publique sont disponible sur Internet :

- ☑ <https://payssudtoulousain.fr/enquete-publique/>
- ☑ <https://www.registre-numerique.fr/scot-pays-sud-toulousain>